

(N° 98.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1896-1897.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1897.

*(Voir les n^{os} 122, VIII, session de 1895-1896, 4, VIII, 90, 108, 112, 113,
114 et 117, session de 1896-1897, de la Chambre des Représentants,
85 et 87, même session, du Sénat.)*

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. PATERNOSTER.

CHAPITRE V.

TRAVAIL.

ART. 17bis. — Subsidés aux bourses du travail établies sous le patro-
nage des Administrations communales ou des Conseils de l'Industrie et
du Travail fr. 40,000

GUST. PATERNOSTER.